

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK
TENUE LE LUNDI 20 DÉCEMBRE 2010, À 19H00, AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, 85, RUE
D'OXFORD, OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance tenue conformément à la loi, sont présents les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance à 19h00 sont présentes mesdames les conseillères Joëlle Réhel et Eve Sapina ainsi que messieurs les conseillers Gérard Boutin, Jean-Marc Fortin et Richard Ruest formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Martin.

Sont également présents le directeur général adjoint et trésorier adjoint, monsieur Daniel Desnoyers, la greffière Me Julie Waite et le consultant en finances de la Ville, monsieur Pierre Bell.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie par la présente:

- avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du conseil le 17 décembre 2010, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la loi;
- avoir donné un avis public de cette séance et de son contenu le 4 décembre 2010, soit au moins 8 jours avant la tenue de celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Me Julie Waite
Greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la tenue de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Michel Martin déclare celle-ci ouverte.

RÉSOLUTION
2010-12-397

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Richard Ruest:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que décrit à l'avis de convocation et ci-après reproduit :

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance extraordinaire
3. Adoption du budget municipal pour l'année 2011

4. Adoption du programme des dépenses d'immobilisation pour les années 2011-2012-2013
5. Période de questions (Conformément à la loi, les questions lors de cette séance ne peuvent porter que sur le budget 2011 et le programme triennal d'immobilisations)
6. Clôture de la séance

ALLOCATION DE MONSIEUR LE MAIRE MICHEL MARTIN

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire Michel Martin présente les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice municipal 2011 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Le texte complet de cette allocution est joint au présent procès-verbal comme en faisant partie intégrante.

**RÉSOLUTION
2010-12-398**

ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville d'Otterburn Park pour l'année financière 2011 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leur donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Gérard Boutin, appuyé par madame la conseillère Eve Sapina:

D'ADOPTER le budget de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2011, prévoyant des revenus de 10 313 003 \$, des dépenses de fonctionnement de 9 091 693 \$, des dépenses pour le remboursement en capital de 1 038 810 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 853 566 \$, un emprunt de 523 050 \$ et les affectations suivantes : fonds de parc de 125 000 \$; fonds de véhicule de 57 045 \$ et fonds de roulement de 80 061 \$.

**RÉSOLUTION
2010-12-399**

ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2011-2012-2013

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville d'Otterburn Park pour les années 2011, 2012 et 2013 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par madame la conseillère Eve Sapina, appuyé par monsieur le conseiller Richard Ruest:

D'ADOPTER le programme des dépenses en immobilisation de la Ville d'Otterburn Park, prévoyant des dépenses de 853 566 \$ pour l'année 2011, 1 120 000 \$ pour l'année 2012 et 1 000 000 \$ pour l'année 2013.

PÉRIODE DE QUESTION (CONFORMÉMENT À LA LOI, LES QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE NE POUVAIENT PORTER QUE SUR LE BUDGET 2011 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS)

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement municipal n° 397.

NOM	QUESTION

**RÉSOLUTION
2010-12-400**

CLOTURE DE LA SEANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Richard Ruest, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fortin :

QUE la présente séance soit et est levée à 19h25.